



DELIBÉRATIONS N°82

CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MAI 2023

DEL 2023.05.24/82

Thème :

AFFAIRES SCOLAIRES

Objet :

Subventions aux activités pédagogiques - École de Joseph-Chabas /Année scolaire 2022-2023 : « Classe cinéma CM1-CM2 »

Convocation :

Date : 17/05/2023

Affichage : 17/05/2023

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 24

Nombre de suffrages

exprimés : 32

Le **mercredi 24 mai 2023** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Catherine VALDENAIRE, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Christian FERRUS, Hervé BOULAIS, Marie SOUBRANE, Renaud PONS, Christophe OSTI, Yoann LAGIER, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aïcha CHERIF, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Élisa FAURE donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
André MARTIN donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Hervé BOULAIS
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Annie ASTIER-CONVERSET
Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian FERRUS
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Élisa FAURE, André MARTIN, Christian JULLIEN, Maud GADÉ, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Stéphane SIMOND, Corinne FAURE-BRAC, Francine DAERDEN

Absent :

Sandrine CORDIER

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

AR Prefecture

005-210500237-20230524-2023_05_82-DE

Reçu le 31/05/2023

Publié le 31/05/2023

Rapporteur : Michèle SKRIPN KOFF

- VU** la délibération n° 2016.09.28/157 portant sur la convention de partenariat financier pour l'organisation des voyages scolaires des élémentaires entre le Département des Hautes-Alpes et la Ville.
- CONSIDERANT** l'avis favorable de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Briançon.
- CONSIDERANT** que pour l'année 2023, la participation du Conseil Départemental est de 20 euros par enfant dans la limite de 1000 euros sans pouvoir excéder la participation communale.
- CONSIDERANT** que l'école de JOSEPH CHABAS a organisé une « classe cinéma » avec nuitées à Ancelle pour les élèves de CM1 (14 enfants) et CM2 (17 enfants), du 11 au 14 avril 2023 pour un budget prévisionnel de 7908,00 € détaillé ci-dessous.
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Vie quotidienne, Jeunesse et Sports » réunie le 22 mai 2023.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
Libellés	Montants en euros	Libellés	Montants en euros
Hébergement + repas	7068,00	Participation familles	4030,00
Transport bus	840,00	Subventions :	
		- Etat	500,00
		- Conseil Départemental	500,00
		- Commune	1000,00
		Autres participations :	
		Coopérative	678,00
		Association parents	1200,00
TOTAL	7908,00	TOTAL	7908,00

AR Prefecture

005-210500237-20230524-2023_05_82-DE
Reçu le 31/05/2023
Publié le 31/05/2023

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver ce plan de financement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

AFFAIRES SCOLAIRES DEL 2023.05.24/82

PUBLIÉE LE : **31 MAI 2023**

Le Maire,

Arnaud MURGIA



Par déléation,
Béatrice CHEVALIER
Directrice Générale des Services